



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 04/10/2020.

COVID-19 : DÉBUT DE CLUSTER AU CENTRE HOSPITALIER DE MAURIAC

Un cluster diffus dans le nord du Cantal affecte le centre hospitalier de Mauriac. **Aussi, à partir de ce jour et jusqu'à nouvel ordre, les visites des patients et des résidents de l'EHPAD de Mauriac sont interdites.**

La délégation territoriale de l'Agence régionale de santé et les services de l'État sont mobilisés pour surveiller et gérer cette situation. Le préfet est en contact direct avec les élus pour les informer et les accompagner.

Rappelons que le taux d'incidence est en augmentation constante - à la date du 2 octobre, le taux d'incidence était de 39,2 nouveaux cas de patients infectés par la Covid-19 pour 100 000 habitants, contre 7 pour 100 000 au 1^{er} septembre - et que le Cantal compte actuellement 6 décès supplémentaires contre 9 pendant la première période épidémique, soit un total de 15 décès dans le Cantal.

D'une manière générale le préfet rappelle qu'afin de lutter efficacement contre l'épidémie de Covid-19, il est fortement conseillé d'éviter les regroupements familiaux.

Il est essentiel que chacun poursuive ses efforts dans l'application des gestes barrières notamment l'utilisation du masque et la distanciation physique.

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**
Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46 23.72
Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC